

# CORONAVIRUS COVID - 19

## LA DÉSINFECTION DES SURFACES DANS LES PETITS COMMERCES



# 1. ELEMENTS DE CONTEXTE

Ré-ouvrir son entreprise, revenir à une activité commerciale, revoir ses collaborateurs, recevoir sa clientèle sont autant d'éléments que les dirigeants des petits commerces ont besoin pour la reprise d'activité.

Ce document d'information relatif aux bonnes pratiques d'hygiène générale vous permettra d'identifier les produits à utiliser et les pratiques à mettre en place pour assurer ce renouveau dans les meilleures conditions possibles, pour votre sécurité, celle de vos employés et de votre clientèle.

Sans pour autant être aussi complexe qu'une documentation scientifique, vous trouverez des conseils simples pour sécuriser les surfaces, les accès, et les locaux.

Il semble difficile de standardiser les préconisations concernant les délais de survie du virus qui selon le matériau d'une surface par exemple, peut aller de quelques heures à une ou deux journées.

En gardant à l'esprit une efficacité **certaine** de la désinfection d'une surface, il est cependant nécessaire d'utiliser un produit désinfectant adapté qui ne va pas altérer un meuble, une poignée métallique, ou un équipement de présentation des produits au risque de provoquer un autre risque (chimique lié à la dégradation d'un composant).

L'idée est réellement de réaliser **un nettoyage et une désinfection** des surfaces pouvant être touchées.



## 2. DES GRANDS PRINCIPES

Au sein de l'entreprise, il est fortement conseillé de réaliser une **FICHE DE POSTE** qui détermine pour certaines tâches les Équipements de Protection Individuelle (EPI), des gants par exemple, à porter.

À tout Agent Chimique Dangereux (ACD) mis sur le marché de la communauté européenne, est lié une Fiche de Données de Sécurité (FDS), éditée par le fabricant. Ce document qui doit être détenu par l'employeur dans la langue du pays d'utilisation identifie en rubrique 8 les EPI à porter pour une utilisation en sécurité.

Le transvasement d'un produit depuis un contenant vers un autre contenant d'une quantité inférieure (exemple, bidon de 5 litres vers un pulvérisateur à main 750 ml), implique le ré-étiquetage de ce dernier (vous pourrez photocopier l'étiquette du bidon et l'apposer sur le pulvérisateur par exemple).

### 3. NETTOYER OU DESINFECTER ?

Dans les commerces, notamment hors alimentaire, les produits vendus, les cintres, les étiquettes sont manipulés par la clientèle et le personnel.

Les accès aux cabines d'essayages, les patères, les poignées de portes, les comptoirs, les surfaces tactiles des caisses, les interrupteurs d'éclairage, les aspirateurs, les balais et pelles, les claviers , les portants... sont autant de surfaces contaminables et contaminées.

En plus du nettoyage régulier visant à l'entretien de l'environnement commercial, les surfaces régulièrement au contact des personnes doivent être désinfectées (au moins deux fois par jour), surtout si elles sont visiblement souillées.



## 4. EFFICACE OU PAS EFFICACE

Lors de visite d'entreprises, nous observons de plus en plus souvent l'utilisation du vinaigre blanc comme alternative aux produits chimiques professionnels ou grand public pour le nettoyage des surfaces.

### **IL EST INEFFICACE CONTRE LE COVID-19**

De plus, il demeure des incompatibilités entre les différents produits.

L'eau de javel ne fait pas bon ménage avec :

- Le vinaigre blanc
- L'eau chaude (risques de dégagement de vapeurs chlorées sources de malaises)
- Les détartrants ou des acides

Certains produits, dits inflammables, peuvent s'enflammer au contact d'une étincelle ou d'une surface chaude.



## 5. UTILISATIONS ET STOCKAGE

Nous vous conseillons de stocker les contenants fermés après chaque utilisation.

Le recours à un procédé d'application, par « pissette » ou par pulvérisateur « pistolet » (pour éviter les débouchages et rebouchages du contenant après avoir imprégné les supports de nettoyage) est préconisé.

Le support de nettoyage (lingette, lavette, essuie mains, microfibre) doit être **prioritairement à usage unique**. Une fois utilisé, il doit être jeté dans un sac poubelle qui sera fermé (lien ou anses) chaque jour et jeté dans le circuit d'évacuation classique.

Le recours à des supports réutilisables, implique un lavage à soixante degrés pendant au moins trente minutes. En effet le virus perd son potentiel infectieux à partir d'une exposition à cinquante-six degrés pendant vingt à trente minutes.

### **IMPORTANT**

**Avant de désinfecter, il faut nettoyer avec un produit nettoyant car la salissure peut empêcher l'accès du désinfectant au germe et donc le tuer.**

## 6. MAIS QUELS PRODUITS ?

Globalement et selon l'INRS (Institut National de Recherches en Sécurité), les produits habituels de nettoyage peuvent convenir, puisque le virus est dégradé par les tensioactifs contenus dans les savons, les dégraissants, les détergents ou autres détachants.

Dans le contexte actuel, il peut être difficile de s'approvisionner en produits professionnels adaptés à l'activité du commerce : il est donc possible d'utiliser les produits grand public indéniablement efficaces.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) cite notamment les produits à base :

- **Ammonium quaternaires** : ce sont les produits que l'on trouve pour un usage dans la cuisine ou la salle de bain – et ce dès lors qu'ils sont sans Javel et que la mention « désinfecte » soit inscrite sur l'emballage. Sur l'étiquette on trouve les composants suivants inscrits : didecyldiméthylammonium, chlorure, quaternary ammonium compounds.

*Exemples non exhaustifs*



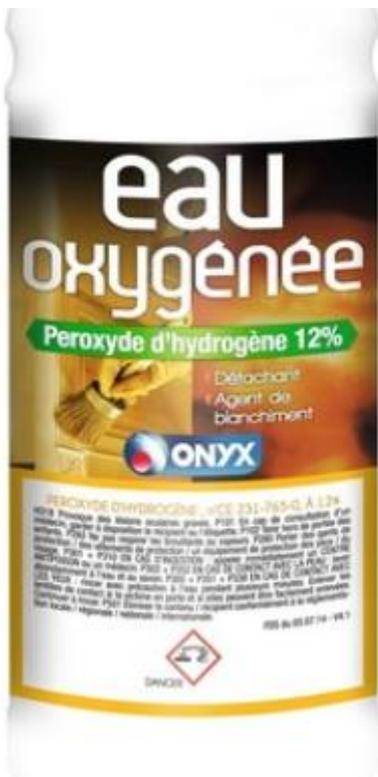
- **Les alcools** : ils se trouvent principalement dans les lingettes à usage unique, les lave vitres, produits pour le sol. On peut lire sur l'étiquette la dénomination des composés suivants : « éthanol, isopropanol, C12-14, ethoxylated..).

**Toutefois et toujours selon l'OMS, il est préconisé d'utiliser des produits contenant au moins soixante dix pour cent d'alcool.**

*Exemples non exhaustifs*



Le peroxyde d'hydrogène, l'acide peracétique : composant très souvent les lingettes à usage unique ou en spray (désinfection des jouets en collectivités par exemple).



**DÉTRUIT 99,97% bactéries virus microbes** + **Ce produit a une double action :**

- Bactéricide selon la norme EN 1276 (5mn) et test d'usage ASTM 2274-3
- Actif sur Influenza A virus (H1N1)

**Précautions d'emploi :** **Attention** - Provoque une sévère irritation des yeux. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux ou la peau. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. **EN CAS D'INGESTION :** Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin (ORFILA : 01 45 42 59 59). Eliminer l'emballage vide ou le produit non utilisé conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination des déchets. Dans le second cas, le recyclage de l'emballage sera prescrit. Conserver la boîte bien fermée et à l'abri de l'humidité. Sans danger pour les fosses septiques dans les conditions normales d'emploi. Ne pas mélanger avec d'autres produits désinfectants, type produits de lavage contenant de la javel. Avant toute utilisation, bien respecter les recommandations sur les étiquettes de vos textiles. En cas de doute sur la tenue des couleurs et pour les tissus délicats, faire un essai préalable en immergeant une partie non visible du tissu concerné dans une solution d'eau chaude contenant 1/2 cuillère de poudre SANYTOL. "Ne pas utiliser sur la laine et la soie.

**Composition :** Ce produit contient parmi d'autres composants : Agents de blanchiment oxygénés entre 15 et 30%. Autres : Enzymes et parfums (Hexyl cinnamal). Substance active biocide (TP2/AP) : acide peracétique généré in situ 0,13g/L (soit 60g de produit dans le bain de lavage).

**SANYTOL, une gamme complète de produits NETTOYANTS & DESINFECTANTS pour toute la maison.**

Pour tous renseignements, adressez-vous à :

IDEAL Service Consommateurs,  
85 rue Alexandre Dumas - CS 10314  
99518 Vazuis-en-Velin Cedex  
du lundi au vendredi de 9h à 12h.

0 820 80 10 17 Service 5,12 € / min + prix appel

**www.sanytol.com**

**PENSEZ AU TRI ! FLACON A RECYCLER**

**850 g**  
FABRIQUÉ EN UE

3 045206 382502

5633030260

A utiliser avant la date indiquée sur le produit (n° lot) : voir emballage

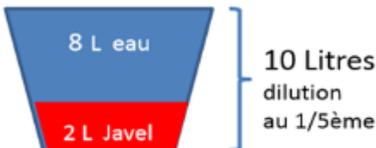
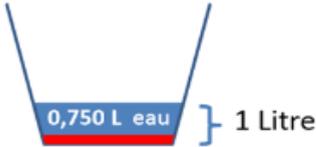
- L'eau de Javel : elle se trouve prête à l'emploi dans de nombreux produits ménagers mais également en solution à diluer. Son nom chimique est hypochlorite de sodium.

Nous vous rappelons que le recours à de l'eau de Javel ne doit se faire qu'avec un pourcentage de 0.5 %.

Vous trouverez ci-dessous les proportions de mélange à réaliser pour obtenir selon le type de contenant vendu dans le commerce une eau de Javel à 0.5 %.

Le chlore corrode les métaux, après application il faut donc rincer la surface avec de l'eau

**Les dilutions "pratiques" pour obtenir les pourcentages en chlore actif 0,5%**

PRODUIT	DILUTION → l'eau de Javel se dilue dans l'eau froide
 <p>1 bidon de 1 ou 2 litres Eau de Javel à 2,6 %</p>	 <p>Bidon de 1 litre à 2,6 %</p> <p><b>OU</b></p>  <p>Bidon de 2 litres à 2,6 %</p>
 <p>1 berlingot de 0,250 litre Eau de Javel à 9,6 %</p>	 <p>1 Litre à 9,6%</p> <p><b>PUIS</b> Nouvelle dilution</p>  <p>5 Litres dilution au 1/5ème à 9,6%</p>

Source : CPIas Bretagne – mars 2020



Toute solution d'eau de Javel diluée est périmée après 24 heures.



REJOIGNEZ-NOUS

-  SANTE AU TRAVAIL EN MAYENNE
-  SATM53
-  SATM53



[www.satm.fr](http://www.satm.fr)